



Rue de l'Hôtel de Ville, 1 - 5530 Yvoir
Tél: 082/61 03 10



PCDR – Rapport de la réunion de la CLDR du Jeudi 26 novembre 2009

<p><u>Présents :</u> M. Monin – Bourgmestre, Président de la CLDR 34 membres de la CLDR M. Peeters et Boulanger, AGORA Melle Pallant C., coord./secrét. CLDR</p> <p><u>Invités:</u> Néant</p>	<p><u>Absents :</u> 5 membres de la CLDR (Mme Vande Walle-Fossion. Mrs. Le Hardy de Beaulieu, Devriendt Bernard, Custinne Marc, Malotaux Denis)</p>
---	--

<u>Points abordés :</u>	<u>Actions/accords :</u>
Mot d'accueil du Président, M. Monin	
Lecture de la lettre du Ministre Furlan : Réponse à la demande de Recours introduite par M. Custinne	
Approbation du Règlement d'ordre intérieur	- Le ROI est approuvé
Intervention du bureau d'étude Agora : -Récap. des étapes réalisées et futures -Énumération des 189 intitulés de projets -Présentation d'une fiche projet type	- La présentation sera placée sur le site internet et envoyé aux membres par mail. - Grille de sélection des projets à compléter pour le 15 décembre 2009 et à renvoyer à C. Pallant.
Organisation des prochaines séances + agenda	
Tour de table	

Documents distribués :

- Liste reprenant les coordonnées de chaque membre de la CLDR.
- Liste des 189 intitulés de projets issus des consultations citoyennes de mai - juin 2009.
- Grille de sélection à compléter et à renvoyer pour le 15 décembre à C. Pallant par mail ou par la poste.
- Planning 2009-2010.

Remarques et demandes :

- Au niveau de la liste des projets :
 - Les projets en priorité «O» (encours) sont indiqués en gris.
 - Certains projets peuvent être regroupés pour ne faire qu'un « gros » projet.
 - Toutes nouvelles propositions peut être ajoutées à la grilles de sélection.
- Le rôle de la Commission sera aussi de faire émerger une cohérence aux travers des projets qui seront sélectionnés afin créer un véritable Programme de développement rural. Il faut garder en mémoire que l'on réalise ici un Programme Global de développement économique, social.....
- Au niveau Budget / Subsidies :
 - Certains projets seront réalisés par d'autres instances de la RW. Ils pourront être inclus dans le PCDR, comme faisant partie du Programme de Développement rural.
 - La Région Wallonne n'a pas fixé de limite budgétaire, toutefois les projets qui seront sélectionnés devront tenir compte de la part communale nécessaire.
 - A la demande des membres de la CLDR, une copie du plan triennal sera fournie.
 - Tenir compte aussi au niveau budgétaire des frais de fonctionnement.
 - Prévoir dans un plan économique, les dépenses mais également les recettes (création d'emplois..).

- *Souhait de pouvoir consulter des fiches projets déjà réalisées → Consulter le site : www.Dinant.be, rubrique PCDR, « projet ».*
- *Liste de contacts extérieurs (MET...) et des habitants ayant participé aux Groupes de Travail → Sera fourni.*

Participation aux réunions :

Chaque membre effectif doit être présent à chaque réunion de la CLDR ou veiller à se faire remplacer par son suppléant. Tous les suppléants peuvent participer à toutes les réunions à titre consultatif et donc participer aux discussions, donner leurs avis, partager leurs idées....

Chaque membre, effectif et suppléant, recevra le PV de la réunion, dans laquelle il sera mentionné la date de la prochaine réunion de la CLDR..

Par contre, seuls les membres effectifs recevront à leur domicile une convocation officielle aux réunions de la CLDR. et seuls (ou le suppléant désigné qui le remplace en cas d'absence) auront voie délibérative lors des réunions .

Prochaine réunion de la CLDR :

Le Mercredi 13 janvier 2010 à 20h00

en la salle des fêtes du complexe omnisports, rue du Maka à Yvoir (1^{er} étage).

*PS : Merci de renvoyer votre Grille de sélection des projets complétée pour le 15 décembre 2009 à
C. Pallant : environnement@yvoir.be ou par la poste.*